

St Jean du Gard, le 21 avril 2015,

Chers exposants,

Nous avons le plaisir de vous envoyer le dossier de demande d'inscription aux 29^e Journées de l'Arbre, de la Plante et du Fruit, les 28 et 29 novembre prochains.

Les thèmes retenus sont : Fruits lianes et Légumes racines.

N'hésitez pas à nous transmettre des contacts intéressants ou à prévoir vous-mêmes des produits et/ou animations en lien avec ces thèmes.

Rappels pour que la manifestation se déroule au mieux et pour tout le monde :

Merci de

- respecter la date limite d'inscription fixée au 15 octobre
- ne pas empiéter sur les stands voisins quand vous arrivez les premiers
- sécuriser les passages de fils électriques
- enlever les marquages (feuilles scotchées au mur, rubalises pour l'extérieur...)
- partager les ballots de paille à disposition ou amener les vôtres
- fermer les parasols la nuit et la journée en cas de vent
- ramasser et déposer vos poubelles dans les containers
- sortir vos véhicules avant 9h
- ne pas mettre la pression pour entrer ou sortir vos véhicules après 9h...

Nous sommes soumis à une commission de sécurité. Le chargé de sécurité pourra à tout moment vous interpellé sur l'aménagement de votre stand. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

Comme chaque année, nous vous enverrons dès que possible les affiches et tracts ; vous pourrez également nous en demander davantage ou nous transmettre les adresses de personnes et structures potentiellement intéressées.

Au plaisir de partager avec vous un week-end placé sous le signe de la générosité et des rencontres.
Cordialement,

L'équipe.



Journées de l'Arbre, de la Plante et du Fruit 28 et 29 novembre 2015 - St Jean du Gard

Chaque année, nous imprimons une brochure que nous distribuons gratuitement à l'entrée de la foire et utilisons pour la communication (partenaires presse et financier).

Cette brochure, comporte le programme des journées, le plan général et la liste des exposants inscrits avec la mention de leur production. Notre but étant que cette brochure soit un outil utile pour les visiteurs et qu'elle leur permettent de vous contacter ultérieurement. Elle est également envoyée à tous nos partenaires.

Nous essayons de la rendre attrayante et d'en imprimer un nombre suffisant d'exemplaires (entre 2 000 et 3 000 les années précédentes). Mais la création et surtout l'impression de cette brochure représentent un coût non négligeable pour l'association.

C'est pourquoi nous vous proposons de faire paraître un encart publicitaire : cela vous donne une « vitrine » tout en permettant à cette brochure d'exister.

TARIFS

Pleine page	18.5 cm hauteur x 12.5 cm largeur	320 euros
1/2 page	8.5 cm haut. x 12.5 cm larg.	180 euros
1/4 page	8.5 cm haut. x 6 cm larg. ou 4 cm haut. x 12.5 cm larg.	150 euros
1/8 page	4 cm de haut x 6 large	70 euros

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Association Dimanches Verts

Nom /Société/Structure : _____

Nom du responsable : _____

Tél. : _____

Mail : _____

Vous nous ferez parvenir votre encart publicitaire au plus tard le 15 octobre en fichier informatique ou sur papier.

Nous avons aussi la possibilité de mettre en page votre publicité, dans ce cas il vous faut nous fournir tous les éléments indispensables, soit : texte, logos, etc.

REGLEMENT GENERAL & MODALITES PRATIQUES

Inscription

Avant le 15 octobre, vous devez renvoyer :

- Votre demande d'inscription remplie et signée
- Votre paiement, par chèque bancaire ou postal
- Votre attestation d'assurance professionnelle.

Le tout à : Association Dimanches Verts - 4 avenue de la Résistance - 30270 St Jean du Gard.

Attention ! Après le 15 octobre, tout désistement n'entraînera pas le remboursement des sommes versées, sauf sur justificatif médical.

Installation

- L'installation est possible le **vendredi entre 15h et 19h** et le **samedi matin de 7h30 à 9h**
- Les exposants doivent **se présenter à l'accueil avant le samedi 9 heures**.
Passé cet horaire, les emplacements non occupés pourront être ré-attribués.
- **Aucun véhicule ne devra rester dans le parc.** Ils seront dégagés de l'arrière des stands et garés sur les parkings indiqués, avant 9h.

Après 9h et avant 18h l'accès en véhicule est interdit.

- Le dimanche matin, le portail est ouvert de 7h30 à 9h.
- Le démontage est prévu le dimanche après 18h.

Les exposants sont priés de respecter ces horaires et de ne pas forcer les grilles.

- Le gardiennage est prévu pour les nuits du vendredi et du samedi de 19 h à 8 h .
- Les pépiniéristes sont installés à l'extérieur (pas d'abri prévu par l'organisation) sauf pour les plantes exotiques (salle RdC). Les stands des producteurs/transformateurs sont répartis dans le parc, les artistes et artisans sont dans les bâtiments, RdC ou 1^{er} étage, en fonction du thème et des possibilités.
- Les exposants s'engagent à installer leurs stands aux emplacements attribués, de manière esthétique et avec un souci d'information (documents, objets, photos en rapport avec le stand).

ATTENTION :

Les branchements électriques ou à gaz devront être aux normes, limités en puissance et sécurisés.

Stands

- L'exposant doit avoir une assurance professionnelle. L'association se dégage de toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'altération de matériel ou de marchandises.
- Il présentera uniquement les produits proposés sur le formulaire d'inscription et acceptés au comité de sélection. Les prix doivent être affichés ; les normes d'hygiène respectées.
- Des prises électriques et des points d'eau sont à votre disposition, dans la mesure d'une consommation raisonnable. N'oubliez pas d'amener vos tables, multiprises et rallonges. Les parasols ne devront pas être utilisés en cas de grand vent.

- Merci de maintenir les emplacements propres pendant et après la foire. Des espaces de tri sélectif des déchets seront disposés sur la manifestation. Dans la mesure du possible, merci d'utiliser des produits écologiques et recyclables.

Sélection des exposants

- Les inscriptions sont soumises à l'approbation d'un comité de sélection : la confirmation de votre inscription sera faite à ce moment là et les chèques encaissés.
- Critères de sélection :
Les Journées de novembre sont dédiées au végétal, les produits animaux sont exclus.
 - les producteurs et/ou transformateurs seront uniquement retenus ; la revente est exclue.
 - priorité aux productions locales et à la diversité.
 - produits de qualité, au caractère innovant ou reprenant une production traditionnelle.

Le Comité organisateur se réserve le droit :

- de refuser tout ce qui, sur les stands, ne correspond pas à ce règlement.
- d'exclure tout exposant ayant transgressé ce règlement ou causé un trouble propre à perturber la manifestation.
- de modifier toute installation, notamment électrique.

**Sachez que votre participation financière permet de pérenniser
nos actions de valorisation des acteurs du monde rural.**

L'aide de bénévoles avant et après les Journées contribue au caractère associatif et convivial de cette manifestation et permet de maintenir des coûts d'organisation réduits.

Toutes les bonnes volontés sont donc les bienvenues !

DEMANDE D'INSCRIPTION

A renvoyer complète au plus tard le 15 OCTOBRE 2015

Réservé organisation

Reçu le :

AVIS :

RAISON SOCIALE : _____

Représenté par : NOM, Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ VILLE : _____

Tél / portable : _____ / _____ Fax : _____

Mail / Site web: _____

Activité : PEPINIERISTE

PRODUCTEUR

TRANSFORMATEUR

ARTISAN

ARTISTES

ASSOCIATION

(rayer les mentions inutiles)

N° d'immatriculation : _____ (mention obligatoire)

(MSA, RC, CCI, Siret... PRÉCISER)

Liste complète et détaillée des produits proposés : (joindre un catalogue en cas de 1^{ère} inscription)

PRESTATION	Prix Unit. en €	vosre choix	Total en €
PÉPINIÈRES en extérieur		<i>un seul module par inscription</i>	
Module de base pépinières ext. : 12 m ² (3m en façade x 4m profondeur)	80		
Module de base pépinières ext. : 25 m ² (5m x 5m)	160		
Module de base pépinières ext. : 40 m ² (10x4m ou 8x5)	200		
AUTRES			
Module de base 3 mètres linéaires x 2m prof.	80		
Module de base ASSOCIATIONS NON-VENDEUSES : 2,5 mètres linéaires x 2m prof.	30		
		Quantité	
Mètre linéaire SUPPLÉMENTAIRE EXTERIEUR (7 maxi)	15		
Mètre linéaire SUPPLÉMENTAIRE INTERIEUR (3 maxi)	30		
Invitation à tarif spécial (10 max.)	2		
<i>chèque à libeller à l'ordre de l'association Dimanches Verts</i>	MONTANT TOTAL		

Souhaitez-vous un reçu ?



Description de votre activité **EN QUELQUES MOTS** pour parution dans la brochure : _____

Lien avec le thème de l'année pour annonces micro : _____

ELECTRICITE : OUI - NON

EAU : OUI - NON

GRILLE(S) D'EXPOSITION : 1 - 2

ASSURANCE : joindre une photocopie de votre attestation de responsabilité civile professionnelle.

ENGAGEMENT

J'atteste avoir lu le règlement général des Journées de l'Arbre de la Plante et du Fruit 2015 et le courrier qui l'accompagnait. Je m'engage à en respecter les clauses.

le : Nom, prénom

à : et signature de l'exposant :

Le Comité organisateur se réserve le droit d'exclure tout exposant ayant transgressé ce règlement ou causé un trouble propre à perturber la manifestation.

**Vous pouvez nous indiquer toutes vos requêtes ci-dessous.
Aucune réclamation ne sera prise en compte lors de l'installation.**